

LES QUANTITES DE CANNABIS SAISIES ONT AUGMENTÉ DE 100%

## Des réseaux criminels cherchent à inonder l'Algérie de drogue

Par

Abderrahmane Semmar

LA drogue se répand vite. Elle se répand dangereusement vite. Ce constat sans appel dressé par les responsables de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT) se veut avant tout une sonnette d'alarme tirée au regard de l'augmentation des quantités de cannabis saisies ces dernières années. Une augmentation vertigineuse qui donne tout simplement le tournis. Et pour cause, selon les chiffres officiels, rien qu'entre 2002 et 2004, les quantités de cannabis saisies ont augmenté de 100%. A cet effet, Abdelmalek Sayeh, le directeur général de l'ONLDT n'y va par quatre

chemins pour mettre en exergue la menace qui guette l'Algérie et compromet sérieusement son avenir.

Ainsi, tout en relevant que le fléau de la drogue prend de jour en jour une « ampleur alarmante », que ce soit par la vente illicite ou la consommation, il a estimé que l'objectif recherché par les réseaux criminels qui répandent la drogue « est d'inonder le pays de cette substance illicite ». C'est ce qu'il a déclaré hier lors d'une rencontre de trois jours dédiée aux représentants du mouvement associatif du centre du pays et organisée par l'ONLDT, en collaboration avec un organisme français, le Groupe Pompidou. Pour contrer le danger, Abdelmalek Sayeh a souligné :

« Relever le défi imposé par ces groupes criminels exige la mise en œuvre de mesures préventives. » Des mesures qui font toujours défaut dans notre pays. L'activité de sensibilisation au profit des jeunes et l'implication du mouvement associatif laissent à désirer. Sous-estimé, négligé, ce fléau social se retrouve « boosté » par le malaise social ambiant. Un malaise social dont les premières victimes sont d'abord les jeunes. Des jeunes qui cherchent de plus en plus un refuge dans la drogue. Pour preuve, selon l'ONLDT, 43,11% des 86 832 affaires liées à la drogue et traitées par la justice, de 1994 à 2004, concernent les jeunes de 18 à 25 ans. D'autre part, l'ONLDT relève que l'Algérie est très mal

lotie en raison de sa position géographique. Il faut savoir à ce propos qu'une « grande » partie de la production marocaine de cannabis passe par les principaux ports algériens à destination de l'Europe, précisant que 73,87% de ces quantités transitent vers l'Europe et 26,13% sont destinées à la consommation locale.

Il est à noter également que les localités privilégiées par les réseaux de trafic de cannabis sont situées à l'ouest du pays, sur les frontières algéro-marocaines, en plus d'El Bayadh, de Naama et d'Oued Souf. 116,4 tonnes de cannabis ont été saisies durant la période allant de 1992 à 2008, dont 38 tonnes en 2008 seulement, selon les experts de l'ONLDT. Que faire face à un tel trafic ? L'ONLDT préconise davantage de prévention que de répression. Pour cela, l'office dirigé par Abdelmalek Sayeh ambitionne de doter la société civile de nouvelles méthodologies pour l'élaboration d'un projet de lutte contre la drogue, d'identifier les raisons de ces déviations chez les jeunes et d'évaluer l'efficacité du projet mis en œuvre.

Les méthodes utilisées en France, qui touchent particulièrement l'entourage familial et social du sujet ciblé dans le cadre de la sensibilisation aux dangers du fléau de la drogue, devront servir d'exemple pour plusieurs associations algériennes. En tout cas, sans un tel plan d'action, les ravages de la toxicomanie seront terribles dans les années à venir. A. S.